



# AGRESSION A L'ARME BLANCHE AVORTEE !

CP Varennes-le-Grand

Le 29 avril 2024.

Le lundi 29 avril 2024, notre camarade gradé hébergement est appelé en renfort sur le **quartier mineur** devant un refus d'obtempérer à la mise en place d'une mesure d'ordre.

Il se rendra dans la cellule de **l'apprenti caïd**, accompagné des 2 agents du QID afin de tenter de le raisonner.

**Devant l'insistance de nos camarades à vouloir mettre en place la mesure d'ordre, l'agresseur va saisir son couteau de cantine et se jeter sur nos collègues en brandissant son arme directement sur eux.**

**Cet acte barbare de blesser jusqu'à la chair nos collègues sera avorté par un des agent QID qui contrera l'attaque de cet « animal » qui sera finalement maîtrisé non sans mal.**

Durant son menottage, **le forcené tentera de porter des coups aux agents et même de les mordre !** Il sera placé en prévention afin de mettre fin à l'incident.

Notre camarade gradé hébergement s'en sortira avec une blessure légère à la main et surtout le sentiment d'avoir échappé à des blessures bien plus graves grâce au professionnalisme de ses agents.

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le Grand se joint au **dégout** des agents compte tenu de la limitation à 7 jours de quartier disciplinaire de l'assaillant du fait qu'il est mineur.

**Il est grand temps de revoir le statut et le niveau de responsabilité des détenus mineurs compte tenu de leur profil et de leur degré de dangerosité.**

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le Grand **soutiendra nos camarades dans leurs démarches** et demande à ce que soient **récompensés** les agents présents pour leur professionnalisme lors de l'intervention.

Romain BERNIER

Pour le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le-Grand